FACULTÉ DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

Saint-Denis, le 30/08/021

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE
Séance du jeudi 29 juin 2021

Membres présents :

Mesdames : Sabine GARABEDIAN, Audrey BECQUART, Aldine VARON
Messieurs : Jean-Yves ROCHOUX, Faneva AKOTONDRAHASO, Anthony CARPAYE

Membres présents en visioconférence :

Mesdames : Elise RALSER, Marceline DUCROCQ-GRONDIN

Messieurs : Olivier DESAULNAY, Christophe DEPOORTERE, Yves CROISSANT

Membres représentés :

Mesdames : Catherine FRUTEAU par Monsieur Faneva RAKOTONDRAHASO,
Ketty GRONDIN par Monsieur Anthony CARPAYE

Assistent à la séance :

Mesdames : Emmanuelle VITTE, Delphine CONNES, Hélène PONGERARD-PAYET

Monsieur : Jean-Marc RIZZO

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 20 MAI 2021

M. Le doyen présente le Procès-Verbal du conseil de faculté du 20 mai 2021. En l'absence de remarques, il est soumis au vote et validé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

2. POINTS DE L'EQUIPE DECANALE

Point sur la rentrée 2021 : M. Le Doyen informe les membres que nous nous attendons à des effectifs en hausse à la rentrée prochaine. Nous sommes passés en 3 ans de 14 000 à 17000 étudiants en formation initiale au niveau de l'établissement et à plus de 19000 étudiants si l'on intègre les données de la formation continue.

Nous n'avons pas d'information encore par rapport à l'organisation de la rentrée au regard de la crise sanitaire. On se prépare donc en tout présentiel et on avisera en fonction des décisions à venir.

Mme Vitte fait un point sur le mouvement des personnels BIATSS : Mme Karen HOAREAU a pris ses nouvelles fonctions au SEMPH le 17 mai et est remplacée par Mme Vanessa Turpin depuis cette date. Mme Turpin ayant été classée 1ère sur liste complémentaire d'un concours de technicien en gestion administrative récemment organisé à l'Université de la Réunion, la composante va demander sa titularisation sur le poste de responsable du pôle pédagogie Sud. La réponse dépendra évidemment de la possibilité ou non pour l'établissement de dégager un support de technicien.

Mme Nathalia CARABIN nous quittera à la fin de l'année universitaire. Son remplacement est en cours, les auditions des candidats auront lieu avant la fermeture de l'établissement.

Le poste de secrétaire de direction de la faculté a été mis au concours cette année. La lauréate du concours prendra ses fonctions le 1er septembre prochain.

Les pré-rentrées pour chacune de nos filières à St Denis et au Tampon se dérouleront les 19 et 20 août.

Le début des enseignements est programmé le 23 août.

Un membre demande si les accueils seront distinctifs entre les différents parcours individualisés.

M. Le Vice-Doyen Droit répond que les Parcours Individualisés 1 seront accueillis séparément des Parcours Individualisés 2 et 3.

En Economie/AES M. Le Doyen précise que les différents parcours seront regroupés étant donné qu'il est prévu des tests de positionnement pour tous les étudiants en seconde partie de la pré-rentrée.

La rentrée ECO/AES Nord se fait sur les 4 plus gros amphithéâtres de l'université pour accueillir tous ces publics dans le respect de la jauge à 50%.

3. POINT D'INFORMATION : CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT 2020-2021

Le Doyen présente le compte-rendu du conseil de perfectionnement du master MBFA.

4. ORGANISATION DE LA RENTREE 2021-2022

- Parcours adaptés Droit / Economie / AES : Parcours individualisé 3 (Pi3), licence en deux ans
- MCC et règlements spécifiques : M2 Droit public, MBFA, LAP Prépa talents, DU Ambition
- Parcours PPPE : maquettes et MCC
- LAS 2 Droit / Economie / AES : maquettes et MCC
- Prépa ATS

Parcours individualisé 3 en Droit : M. Le Vice-Doyen Droit indique qu'il s'agit de la maquette de la L1 droit, qui est simplement répartie sur 2 années d'étude.

Ce parcours est soumis au vote et validé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Parcours Individualisé 3 en Economie et AES : Le doyen présente le parcours en indiquant qu'il s'agit de la maquette sur deux années en concertation avec notre responsable de parcours individualisés Laurent Didier. Quant au parcours individualisé 2, c'est une maquette ajustée pour un meilleur accompagnement des « oui si ».

Ces deux parcours sont soumis au vote et validés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Maquette LAS 2 : M. Le doyen rappelle que nous avons ouvert les LAS 1 en 2020 et que nous devons donc poursuivre cette année avec les LAS 2, c'est-à-dire pour les étudiants ayant réussi la 1ère année sans réussir l'examen d'accès en Médecine, odonthologie, etc. Ces étudiants ont une seconde chance qui se présente via la LAS 2è année.

Ils auront donc une mineure santé en S4 à hauteur de 5 ECTS au sein de la L2 Droit, L2 Economie ou L2 AES.

Il est encore trop tôt pour faire un bilan de nos LAS 1. Ils ont encore la possibilité d'un oral d'accès en 2è année de la spécialité santé choisie.

En PASS une partie des étudiants ont été pris directement en 2è année et une partie des autres a été convoquée à un oral en juillet.

A noter qu'en LAS aucun étudiant n'a été admis directement. Ils sont tous convoqués à l'oral bien que certains aient des résultats excellents en LAS 1 et notamment dans les mineures santé des LAS.

Les maquettes de LAS 2 sont soumises au vote et validées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles : M. Le Doyen précise que nous avions déjà évoqué ce parcours dans un précédent conseil de faculté. Il s'agit aujourd'hui de vous présenter la maquette. Cette formation est en collaboration avec le Lycée Georges Brassens, sur trois ans. L'idée est de former des jeunes destinés à devenir Professeur des Ecoles, en collaboration avec l'académie et l'INSPE. Les MCC seront présentées lors du prochain conseil de faculté. Les enseignements seront faits spécifiquement pour eux s'agissant de l'AES. Ils ne seront donc pas mélangés avec nos étudiants pour des questions d'impossibilité d'emplois du temps.

Le parcours est soumis au vote et validé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

MCC Du Ambition 2021/2022 : Il n'y a pas de changement particulier par rapport aux années précédentes. Elles sont soumises au vote et validé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

MASTER MBFA FI/FC : Présentation des MCC, calendriers pédagogiques et règlements spécifiques.

En l'absence de questions ou remarques, les éléments sont soumis au vote et validés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Modification du règlement spécifique Licence AES : il s'agit de préciser les accompagnements comme par exemple Orthodidacte qui remplace Voltaire et qui permet aux étudiants de se perfectionner en français. Ou encore renforcer les capacités à présenter les oraux, notamment en L3, avec un accompagnement spécifique

Le règlement est soumis au vote et validé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Des modifications interviennent pour tous les masters : il s'agit d'ajuster les coefficients aux ECTS et d'apporter certaines précisions sur les blocs de compétences.

Les modifications sont soumises au vote et validées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Présentation de la Prépa ATS : ce parcours est proposé en L3 ATS en partenariat avec le lycée Bellepierre. Dans le cadre de la NOF il a été fait un changement dans la structure de la maquette : échange entre deux matières sur les semestres 5 et 6. Aucun autre changement si ce n'est un toilettage des ECTS pour arriver aux 30 ECTS par semestre.

Bien que les membres n'aient pas été destinataires de la maquette en amont, accepteriez-vous de voter aujourd'hui ?

Les membres ayant répondu favorablement, la maquette est soumise au vote et validée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

LAP Prépa Talents : les changements concernent la transformation de la LAP en LAP Prépa talents. Le nombre d'heures a légèrement augmenté afin de préparer les étudiants aux concours de la fonction publique. Les MCC en elles-mêmes ne changent pas.

La LAP est ouverte en formation initiale mais aussi en formation continue à destination des publics agents contractuels ou demandeurs d'emplois. Elle sera bien proposée en 1 version annuelle mais les publics FC pourront la suivre sur deux ans, selon les blocs de compétences associés.

La maquette LAP Prépa talents est soumise au vote et validée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. MODIFICATION DE LA CONVENTION J'AI 20 EN

Présentation de l'ajout à la convention. Il s'agit d'obtenir du partenaire des éléments d'information sur la navigation quotidienne de chaque étudiant sur la Plateforme (article 3-h).

La convention modifiée est soumise au vote et validée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6. QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12h05.

La Secrétaire de séance,

Emmanuelle VITTE

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
Faculté de Droit et d'Economie

Le Président de séance
Le Doyen,

Jean-Marc RIZZO